

Clé à carte Bricard

Si vous possédez une clé Bricard de type DUAL XP, DUAL XP TWIN, CHIFRAL SANS MOBILE, CHIFRAL AVEC MOBILE, CHIFRAL S2 TWIN, SPECTRAL, BOREAL,

ces clés sont protégées contre la copie illicite par des brevets internationaux. Toute commande de clé supplémentaire doit être accompagnée des documents destinés à sécuriser leur reproduction.

Lors de votre commande vous devez obligatoirement fournir à CleBrevetee.com :

- La carte de propriété et son code,
- Le numéro gravé sur la clé.

CleBrevetee.com devra obligatoirement accompagner sa commande de la photocopie de votre carte et du n° gravé sur votre clé. Pour votre sécurité, nous procédons à l'usine Bricard une vérification de la cohérence de ces 2 numéros toute reproduction.

En cas de perte de votre carte de propriété

Si vous avez égaré ou perdu votre carte de propriété, une procédure de remplacement existe. Même si cette procédure est quelque peu contraignante, elle a été mise en place avant tout conçue pour assurer votre sécurité et empêcher toute reproduction de votre clé sans votre accord.

Pour ces fournir :

Pour les portes de logement (parties privatives) :

- Courrier attestant de la perte de la carte de propriété et certifiant sur l'honneur que le demandeur est l'occupant légal du logement,
- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité,
- Dernière quittance EDF ou autres pour prouver qu'il est l'occupant du logement,
- Le numéro de la clé.

Pour les sociétés commerciales, banques mairies, sociétés de HLM etc.

- Courrier sur papier en-tête attestant de la perte de la carte de propriété et certifiant sur l'honneur que le demandeur est l'occupant légal du logement,
- Extrait K.BIS (pour les sociétés commerciales)
- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité,
- Le numéro de la clé Pour les parties communes d'un immeuble :

- Courrier sur papier en-tête du syndic attestant de la perte de la carte de propriété et certifiant que le numéro de clé correspond à la porte des parties communes de l'immeuble dont il est le gestionnaire.

Si le produit est un produit labellisé A2P, la commande sera accompagnée de la carte de propriété ou du certificat de sécurité si il s'agit d'un plan de combinaison.